



**CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

STATEMENT BY

**AMBASSADOR PAUL HEINBECKER
PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA TO THE UNITED NATIONS**

TO THE 58th SESSION OF THE UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY

ON

ITEM 60: FOLLOW-UP TO THE OUTCOME OF THE MILLENNIUM SUMMIT

NEW YORK, 7 OCTOBER 2003

DÉCLARATION DE

**L'AMBASSADEUR PAUL HEINBECKER
REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

À LA 58^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

SUR

POINT 60: SUITE À DONNER AUX RÉSULTATS DU SOMMET DU MILLÉNAIRE

NEW YORK, LE 7 OCTOBRE 2003

Mr President:

Canada wishes to fully associate itself with the statement on this agenda item made by Australia, on behalf of Australia, Canada and New Zealand.

My delegation has some supplementary comments to offer regarding an issue of profound concern to the Canadian Government.

During the past decade we have witnessed horrors which have made a mockery of our repeated declarations of "never again". The international community stood aside as innocent civilians in Rwanda and Srebrenica were slaughtered.

If the UN is to be relevant in the future - and seen to be so by the peoples for whom the Charter is written - then it cannot avert its eyes from such atrocities because some of us here insist on a narrow interpretation of sovereignty.

Let us be clear, military intervention in the internal affairs of states is very rarely justifiable. But when governments cannot or will not protect the lives of their people, which is their most formal, primordial duty, or when they themselves perpetrate atrocities on their own people, then the responsibility to protect those people falls, temporarily, to the international community.

As we look ahead to the reform of the United Nations architecture, which the Secretary General has launched, we must, as he himself has emphasized, come to grips with this most critical of issues. Nothing less than the future and the integrity of the United Nations depends upon it.

Thank you.

Monsieur le Président,

Le Canada désire s'associer complètement à la déclaration que l'Australie a faite à propos de ce point au programme, au nom de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande.

Ma délégation a quelques commentaires additionnels à formuler sur une question qui préoccupe profondément le gouvernement du Canada.

Pendant la dernière décennie, nous avons été témoins d'horreurs qui ont fait tourner au ridicule nos déclarations maintes fois exprimées: « Jamais plus! » La communauté internationale n'a pas bougé pendant que des civils innocents se faisaient massacrer au Rwanda et à Srebrenica.

Si l'ONU veut s'avérer pertinente dans l'avenir – et être perçue comme telle par les peuples pour lesquels la Charte a été rédigée –, elle ne peut se fermer les yeux sur de telles atrocités au motif que certains d'entre nous insistent sur une interprétation étroite de la souveraineté .

Soyons clairs: une intervention militaire dans les affaires internes d'un pays est très rarement justifiable. Cependant, lorsque des gouvernements ne peuvent ou ne veulent pas protéger les vies de leurs populations civiles – ce qui est de leur devoir primordial – ou quand eux-mêmes se livrent à des atrocités sur leurs propres populations, alors la responsabilité de protéger ces populations revient, temporairement, à la communauté internationale.

Alors que nous nous pencherons sur la réforme de l'architecture des Nations Unies – une initiative que le Secrétaire général a lancée –, nous devons, comme lui-même l'a fait valoir, nous attaquer à cette question des plus cruciales et la résoudre.

Non moins que l'avenir et l'intégrité des Nations Unies en dépendent.

Merci.

Le Canada désire s'associer complètement à la déclaration que l'Assemblée
a faite à propos de ce point au programme au nom de l'Assemblée du Canada et de la
Nouvelle-Écosse.

Ma délégation a quelques commentaires additionnels à formuler sur une
question qui préoccupe profondément le gouvernement du Canada.

Pendant la dernière décennie, nous avons été témoins d'horreurs qui ont
fait tourner au ridicule nos déclarations maintes fois répétées « Jamais plus ». Les
communautés internationales n'ont pas bougé pendant que des civils innocents se faisaient
massacrer au Rwanda et à Gènes.

Si l'ONU veut s'assurer qu'elle est dans l'avenir - et être perçue comme
telle par les peuples pour lesquels la Charte a été rédigée - elle ne peut se fermer les
yeux sur de telles atrocités au motif que certains d'entre nous insistent sur une
interprétation étroite de la souveraineté.

Soyez clairs: une intervention militaire dans les affaires internes d'un
pays est très rarement justifiée. Cependant, lorsque des gouvernements ne peuvent
ou ne veulent pas protéger les vies de leurs populations civiles - ce qui est leur
devoir primordial - ou quand eux-mêmes se livrent à des atrocités sur leurs propres
populations, alors la responsabilité de protéger ces populations revient
impérieusement à la communauté internationale.

Ainsi que nous le disions sur la réforme de l'architecture des
Nations Unies - une initiative que le Secrétaire général a lancée - nous devons
contre lui-même la faire valoir, nous attendrions à cette question des plus cruciales et la
résoudre.

Non moins que l'avenir et l'intégrité des Nations Unies en dépendent.